

EDITO



Chères Aubersoisés, chers Aubersois,

Ce début d'été aura été marqué par la dissolution de l'assemblée nationale décidée par le Président de la République, ce qui nous a amené à retourner aux urnes.

La forte mobilisation démontre l'enjeu très important et je tiens à saluer votre engagement citoyen exemplaire lors de ces élections. Je remercie les assesseurs et les scrutateurs qui sont venus renforcer l'équipe des élus pour la tenue des bureaux de vote.

Le résultat de ces élections nous laisse perplexes et confus et nous interpelle sur la capacité de former un gouvernement stable et durable.

Plus proche de nous, la fin de l'année scolaire aura été l'occasion d'événements joyeux et rassembleurs.

La kermesse des écoles, la fête de la musique, les animations au cœur du village, ont permis à chacun d'entre nous d'apprécier ce lien social.

Ces moments de convivialité sont un bien précieux pour nous tous, une éclaircie dans la tempête actuelle.

Le dimanche 7 juillet plus de 750 marcheurs et coureurs étaient réunis à l'Espace culturel à l'occasion des Foulées des Weppes. La belle réussite de cette manifestation a donné raison à celles et ceux qui ont souhaité reprendre le flambeau.

Je tiens personnellement à féliciter la nouvelle association qui a parfaitement géré l'organisation.

Bien évidemment nous ne pouvons que les encourager pour la prochaine édition qui nous promet quelques surprises.

Bravo à vous tous.

2024, est également un grand moment sportif dans notre pays à l'occasion des JO où tous les plus grands athlètes mondiaux sont réunis.

Profitons de ces beaux moments où ces sportifs se réunissent, en l'espace de quelque temps, pour honorer leur pays et ainsi oublier ces guerres qui touchent malheureusement beaucoup d'entre nous ...

J'en profite pour féliciter nos sportifs nationaux qui engrangent les médailles depuis le début de la compétition.

Un point d'honneur pour l'organisation, pour la sécurité qui furent pourtant tant décriées.

Force est de constater que nous sommes capables de faire aussi bien que d'autres nations.

Les JO version 2024 auront été un grand moment pour nous tous et nous souhaitons bien entendu qu'il en soit de même pour nos athlètes paralympiques.

Avant de préparer la rentrée qui sera comme chaque année festive avec notre traditionnelle ducasse, nous profitons de cette période de vacances scolaires pour effectuer des travaux plus conséquents au sein de l'école du Bois Leval pour le bien de nos enfants.

En effet, bon nombre de menuiseries ont été remplacées.

Enfin, durant cet été nous sommes encore confrontés à certaines incivilités.

Il est bon de rappeler à nouveau que les tontes sont interdites le dimanche ainsi que le samedi en début d'après-midi, d'éviter toute nuisance sonore le week-end et de ramasser les déjections canines lors des sorties avec votre chien .

Toute infraction peut-être verbalisée.

En espérant vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, je vous souhaite de bonnes fins de vacances.

A très bientôt,
Votre Maire, Alain Leclercq



SITE DES ÉTANGS

Nouvelles dispositions

Afin de se prémunir des intrusions et des risques d'incivilités, la mairie a décidé par arrêté municipal de fixer les horaires d'ouverture du site pour la période d'été de 5h30 à 22h.

Un portail automatique a été installé afin d'en limiter l'accès.

Toute intrusion (hors manifestations autorisées), est passible de poursuites.

Merci de votre compréhension.

Conseil Municipal du 22 mai 2024

Lors de sa séance du 22 mai, le conseil a adopté les points suivants :

- **Renouvellement de la convention avec la MEL pour le Conseil en Energie Partagé (CEP)**, service mutualisé qui permet de bénéficier d'une expertise en matière de rénovation énergétique du patrimoine communal. (Voté à l'unanimité des 17 élus présents ou représentés).
- **Désignation d'Eric Houriez, adjoint à l'urbanisme, pour prendre une décision concernant une demande de permis de construire en cours d'instruction** (16 voix pour 1 abstention).
- **Médiathèque** : Approbation du contrat d'objectif proposé par la médiathèque départementale ayant pour but l'amélioration des services et portant sur les horaires d'ouverture au public, le budget annuel d'animation, mise à disposition de services informatiques et accès wi-fi (16 voix pour 1 abstention).
- **Redevance d'occupation du domaine public** : Les commerçants ambulants qui occupent le domaine public sont redevables d'une redevance, dans les conditions fixées par le Conseil Municipal. Mise en place de ce droit qui n'existe pas de 15 € pour chaque occupation payable d'avance par trimestre pour 12 semaines. (Voté à l'unanimité des 17 élus présents ou représentés).

- **Elections européennes du 9 juin 2024 :**

Rappel des règles concernant la composition des bureaux de votes, la désignation des assesseurs et le déroulement du vote et du dépouillement.

- **Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord :**

Mme Marie Gruhier, adjointe administrative depuis 2014, sera mutée à sa demande en Mairie de La Gorgue au 1er juillet prochain. Une procédure de recrutement est en cours.

Le CDG 59 propose une convention permettant la mise à disposition temporaire d'agents. Ce service permet de recruter rapidement, en intérim, un agent ayant potentiellement une expérience du travail administratif. L'intérim peut ensuite, au mieux, déboucher sur une nomination effective sur le poste vacant. (Voté à l'unanimité des 17 élus présents ou représentés).

- **Reversement de la taxe de séjour :**

Une nouvelle délibération est nécessaire, précisant que le reversement de la taxe s'effectuera au bénéfice de l'Office de Tourisme et du Conseil Départemental, chacun en ce qui le concerne. (Voté à l'unanimité des 17 élus présents ou représentés).

- **Tirage au sort de jury criminel 2025 :**

Comme chaque année, 3 jurés doivent être tirés au sort à partir de la liste électorale de la commune.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 juillet 2024

Les points suivants ont été abordés et adoptés, pour ceux qui nécessitaient un vote, à l'unanimité des 16 élus présents ou représentés.

- **Création d'un poste d'adjoint technique principal :** Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail, et comme indiqué lors du vote du budget, il est proposé de créer un poste supplémentaire dans les services techniques.
- **Création d'un poste d'ATSEM et suppression d'un poste d'ATSEM principal :** En vue de la prochaine rentrée scolaire, le recrutement d'une ATSEM est en cours. Proposition : supprimer le poste d'ATSEM principal de 2ème classe et créer un poste d'ATSEM à compter du 30 août 2024 (pré-rentrée).
- **Cadeau offert aux élèves entrant au collège :** Il est de tradition d'offrir un cadeau aux écoliers qui entrent au collège. Depuis, quelques années, le dictionnaire a été remplacé par une calculatrice. La trésorerie d'Armentières demande que cela soit validé par une délibération
- **Avis de la commune sur les zones à faible émission mobilité (ZFE-M) :** Les communes sont invitées à rendre un avis sur les ZFE mobilité, à la demande de la MEL.

Un nombre important de dérogations a été mis en place. Le conseil vote pour à l'unanimité, avec demande des ajouts suivants : Prolonger la carte gratuite PASS-PASS pour les statuts d'étudiant et avoir une dérogation pour les TPE et PME.

- **Débat sur les orientations du règlement local sur la publicité :**

En date du 19 décembre 2019, la MEL a approuvé son premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce règlement, qui est entré en vigueur sur 85 communes le 18 juin 2020, permet de réglementer l'affichage extérieur (publicités, enseignes et préenseignes) sur le territoire métropolitain. Avec l'intégration des communes de la CCW et de la CCHD le RLPi doit être révisé. Aubers sera très peu impacté pas ce nouveau règlement. Il est à noter que le pouvoir du maire se fera à postériori. Pas de vote.

- **Convention avec le CDG59 concernant la prestation indemnisation chômage.**

- **Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs :**

Ce dégrèvement partiel, applicable à compter de 2025 ne peut concerner que les jeunes agriculteurs qui ont sollicité des aides nationales à l'installation.

- **Convention avec 30 millions d'amis pour la mise en place d'une campagne de stérilisation des chats errants.**

Le Conseil Municipal s’est réuni le 3 juillet 2024 (suite....)

• Vote de crédits d’investissement :

Proposition de décision modificative :

Acquisition d’un destructeur de documents : 600 €
 Acquisition d’un ordinateur portable pour l’école du Bois Leval : 680 € (licence Microsoft incluse). Ces dépenses nouvelles ont été financées par une réduction des crédits sur l’opération de rénovation de la ferme Leclercq

• Questions et informations diverses :

Virements de crédits : depuis le passage au plan comptable M 57, et conformément à ce qui a été acté lors du vote du budget, le Maire a la faculté d’opérer des virements de crédits dans chaque section du budget. Le Conseil Municipal doit en être informé lors de la réunion qui suit. 2 virements ont été effectués pour :

- Le remplacement de la machine à laver à l’école du Bois Leval : 800 €
- L’acquisition d’un sèche-linge également à l’école du Bois Leval : 400 €

Ces dépenses nouvelles ont été financées par une réduction des crédits sur l’opération de rénovation de la ferme Leclercq.

Foulées des Weppes

Dimanche 7 juillet, 16ème édition des foulées des Weppes avec une nouvelle organisation. L’association retenue est « pour le sourire de Jeanne ». Plus de 550 inscrits seront sur la ligne de départ des courses enfants, adultes et de la marche. Différentes animations sont prévues.

Une réflexion est en cours sur l’avenir des foulées en concertation avec Fromelles, Le Maisnil et Radinghem en Weppes.

Mercredis récréatifs

Un sondage a été réalisé dans les écoles afin de connaître les familles intéressées. Plus de 40 familles ont répondu positivement.

La commune de Fromelles qui a déjà mis en place ces mercredis récréatifs le matin nous propose un partenariat pour une prestation à la journée. Aubers accompagnera financièrement

ces familles qui vont être dirigées vers Fromelles avec une prise en charge de 10 à 15 € par enfant.

Tarification des repas scolaires

Lys restauration augmente ces tarifs de cantine pour l’année scolaire 2024/2025.

Le repas passe de 3.22 à 3.31€ ce qui fait une augmentation de 2.8%

Le coût du personnel passe de 1 706.63 à 1 811.25 ce qui fait une augmentation de 6.1%

La mairie prendra à sa charge 100 % de cette augmentation. Pour rappel le prix du repas est de 4.40€ € pour les Aubersois et à 5.40€ € pour les extérieurs.

Résultats des élections Législatives

1ER TOUR 30 JUIN 2024

INSCRITS	1511	
VOTANTS	1147	75,9%
OLIVEREAU -EXG	0	0,0%
COVAIN -LO	12	1,1%
CATTEAU -RN	416	37,0%
DELNESTE-NFP	177	15,7%
HUYGHE-REP-ENS	519	46,2%

2E TOUR 7 JUILLET 2024

INCRITS	1510	
VOTANTS	1096	72,5%
CATTEAU -RN	423	40,0%
HUYGHE-REP-ENS	634	60,0%

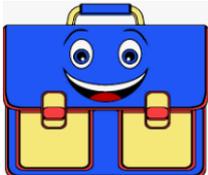
Sebastien HUYGHE est élu député de la 5ème circonscription

LES ECHOS DU CMJ





**COLLECTE DE FOURNITURES SCOLAIRES
 ET DE CARTABLES
 POUR LES ENFANTS DEFAVORISÉS
 En mairie : jusqu’au 30 août 2024**

Goûter bien mérité lors du dernier Conseil Municipal des Jeunes, le 27 juin, l’occasion de débriefer sur les différentes actions qui ont été menées cette année. Bonnes vacances à nos jeunes bénévoles !



Le chemin du Front Ouest



Inauguration le samedi 27 avril du tronçon aubersois du chemin du Front Ouest (western front way).

Présentation historique par Jonathan Wajeroski président du Cercle Historique d'Aubers et randonnée pédestre jusqu'au musée de Fromelles pour le pot

de l'amitié en présence des officiels de l'office du tourisme de l'Armentierois et du pays de Weppes et de la MEL.



Les commémorations

Victoire du 8 Mai 1945 :



Sous la pluie, bravo aux courageux de s'être rassemblés pour commémorer l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle :



Mai à vélo en 2024

Au départ d'Aubers, « Mai à vélo 2024 » organisé par le Cyclo Club Armentierois en partenariat avec la commune de Fromelles !



Spectacle « Gobelinales » du 21 mai

Pour ce 2eme Rendez-Vous du Mardi, la Ligue d'Impro de Marcq-En-Baroeul nous avait une fois de plus concocté un spectacle particulièrement savoureux.



La fête des voisins

Comme chaque année, la résidence Le Val organise sa fête des voisins qui a eu lieu cette année le 31 mai. Sans surprise par rapport à cette année météorologique « spéciale », nous n'avons malgré tout pas été découragés et un couple de voisins a gentiment ouvert sa maison et dans la véranda nous nous sommes retrouvés une bonne quinzaine.

Autour d'une auberge espagnole et d'un barbecue, nous avons passé une très belle soirée conviviale.

Les voisins de la résidence Le Val



Fête de la musique du 21 juin

Comme chaque année, cette animation de notre village a attiré un public nombreux avec concert, retransmission du match France /Pays-Bas, séance de ciné plein air avec la participation de plusieurs Foodtrucks.

Merci à tous, bénévoles du Comité des Fêtes, Elus et Services Techniques pour l'organisation de cette soirée.



Les Foulées des Weppes du 7 juillet

Vous étiez 750 au départ des Foulées des Weppes, merci à tous pour votre participation, votre assiduité au sport dans les Weppes.



Ecoles Sainte Jeanne d'Arc Un dernier trimestre sportif !



En cette fin d'année, les élèves de l'école Sainte Jeanne d'Arc découvrent des activités sportives grâce aux associations locales ! Dans le cadre de leur projet bien-être qu'ils vivent depuis septembre et en adéquation avec les actualités (jeux olympiques), les enfants ont été initiés au tennis de table, au vélo, au karaté, au rugby, au judo, au Pom Pom...

La fête de l'école a bien entendu eu le thème des Jeux Olympiques et l'ensemble des classes a dansé pour clôturer cette année scolaire et chaque élève s'est vu remettre un livre pour les vacances, offert par l'APEL.

Les maternelles ont vécu des olympiades à la salle Michon. Après un bon pique-nique, les enfants ont découvert les structures et ont concouru par équipe pour gagner des jetons : pour leur performance, leur coopération ou l'ambiance dans leur équipe.

De plus, des anciens élèves actuellement en 6^{ème} sont venus partager leurs expériences avec les CM2 de l'école. A l'issue de cet échange, un après-midi défi a été organisé par Madame Bobb.

Enfin, les élèves de CP/CE1 ont imaginé artistiquement leurs vacances.

Envie d'en savoir plus ?! Suivez le lien 😊 - <https://ecolejdarcaubers.fr/>

Lors de la fête de l'Ecole, la Municipalité a remis une calculatrice aux futurs collégiens.



Ecole du Bois Leval

C'est toujours une immense joie que de retrouver les danses des enfants lors des traditionnelles kermesses de nos écoles.

Lors de ce moment La municipalité a procédé à la remise de la calculatrice aux futurs collégiens.



WEPPESS DANCE STUDIO

Une première année de danse pleine de convivialité, de bonne humeur et de partage avec Weppes Dance Studio a vite passé à Aubers. Rassurez-vous ce n'est pas fini !!!

Nous allons continuer à vous transmettre et vous apprendre la danse en couple toujours dans une ambiance amicale et chaleureuse pour la prochaine saison 2024/2025. De ce fait le club vous invite aux cours de danse animés par deux danseurs Agata et Pascal SENECHAL, compétiteurs de danse sportive qui partagent leur passion de la danse depuis 2001.

Nous avons plusieurs niveaux allant du débutant au confirmé. N'hésitez pas à venir nous découvrir, les deux premiers cours sont offerts. Pour plus d'informations veuillez nous contacter par téléphone au 06.61.26.03.64, par mail :

assodances.illiesfournes@aol.fr ou allez sur notre site de danse <http://assodances-illiesfournes.e-monsite.com>

AIKIDO

Académie d'Aikido des Weppes - Aikido Kobayashi Ryu

Cours enfants : NOUVEAU

- le mardi de 17h30 à 18h45

Cours Adultes :

- Le mardi de 19h à 20h30

- Le dimanche de 9h à 10h30 – **NOUVEAU****Au Dojo à l'étage de la salle M Michon****Contact :****Arnaud DELANNOY****delannoy-arnaud@hotmail.fr****06 34 45 94 73****Ça bouge à l'ESCIAL !**

Le vendredi 14 juin dernier a eu lieu l'assemblée générale du club de football de l'ESCIAL regroupant les villages d'Illies, Aubers et Lorgies.

A l'issue du vote une nouvelle liste a été élue avec à sa tête une nouvelle présidente, Virginie Plancque, épaulée par une équipe soudée et motivée.

Le nouveau bureau a plein de projets sportifs et humains en perspective pour la saison prochaine : un apéro de rentrée, un loto (le dimanche 17 novembre), des stages de football, etc...

Ils vous invitent à venir leur rendre visite sur leur stand lors du forum des associations le samedi 7 septembre.

Vous pourrez leur poser toutes vos questions sur le prix des licences, les équipements offerts, les jours et horaires d'entraînements, etc...

Le club est toujours en phase de recrutement pour toutes ses catégories d'âges, donc n'hésitez pas à me contacter !

Sportivement.

Virginie Plancque**06.11.70.37.43****virginie.plancque@gmail.com****MÉDIATHÈQUE DE LA TOURELLE****Nuit des Bibliothèques**

**le Samedi 12 Octobre
de 14h30 à 17h**

2h30

Après-midi féérique en famille

- Conte théâtralisé
- Atelier créatif en famille

Création de maison de fée en duo Parent/Enfant.

Utilisation de matières naturelles et recyclées.

- Maquillage surprise
- Goûter inclus

**Sur inscription
5 euros par binôme
à partir de 4 ans**

La Médiathèque sera exceptionnellement fermée du 19 au 22 octobre inclus (pour changement de logiciel)

Association « Pour le sourire de Jeanne »



Merci d'avoir été aussi nombreux aux « Foulées des Weppes » organisées le dimanche 7 juillet dans notre commune ! Merci aux bénévoles, aux communes et aux partenaires sans qui rien ne serait possible.

Un don bien utile et déjà utilisé afin que Jeanne puisse maintenir ses acquis : Jeanne a démarré une nouvelle thérapie biofeedback dès le lundi ! Encore de nombreux progrès avec des faiblesses comme une petite luxation de la hanche et un cou bloqué, il était temps !



L'ASLA : Jeux et partage

Rejoignez-nous à l'Espace Culturel des Étangs pour partager un moment convivial autour de différents jeux de sociétés, de cartes...



Contact : Véronique au 07 50 62 52 50
Mercredi de 14h30 à 17h30

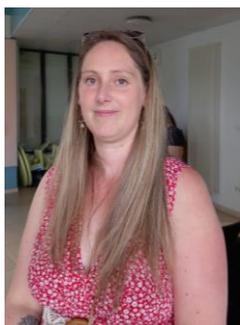
Raquette Aubersoise



Les membres du club se sont réunis en assemblée générale le 28 juin.

BONNE CONTINUATION.....

Départ à la Mairie d'Aubers



Marie GRUHIER, Agent Administratif a souhaité évoluer professionnellement, elle a donc choisi de quitter la Mairie d'Aubers le 28 juin après 10 ans de bons et loyaux services.

Un pot de départ a été organisé en Mairie en présence des élus et de ses collègues. Bonne continuation !

100 ans ! Il fait bon vivre à Aubers

Joyeux anniversaire à notre Aubersois Mr Roland MEURIN, toujours en très grande forme !





Comité des Fêtes



La Municipalité et le Comité des Fêtes ont le plaisir de vous inviter à partager leurs animations tout en profitant, de la traditionnelle DUCASSE.

Après-midi récréatif Salle MICHON Samedi 17 août de 14h à 18h



Structures gonflables, jeux d'antan et balades en poney
Présence d'un adulte indispensable



Offerts par
le Comité
des fêtes

Programme des festivités

AUBERS EN FETE

La Ducasse aura lieu du samedi 31 août au mardi 3 septembre.

• **Mardi 3** : tours de manèges gratuits proposés aux enfants des écoles.

Les tickets sont à retirer en mairie le mardi 3 septembre de 9h à 12h et de 16h30 à 18h.

Offerts par la Mairie



Remise des prix CONCOURS des Maisons Fleuries Samedi 31 Août à 11h

Espace Culturel des Etangs

La Municipalité vous invite cordialement à la réception de la remise des prix des lauréats du concours, suivie pour chaque participant d'une gratification florale, et d'un pot de clôture pour tous.



Samedi 31 août à 19h
(fin de service 22h)
à l'Espace Culturel des Etangs
Plat – Dessert : 16€

Réservation en Mairie

Feux d'artifices Samedi 31 août à 22h30

Rendez-vous au site des Etangs

Organisé par le Comité des Fêtes



Samedi 31 août - Stade Dedours
15h : Match U11

17h Match de Foot des Vétérans

Dimanche 1er septembre BRADERIE de 8h à 13h

Rue de **Verdun** du n°1 au n°27
Rue du **Bourg** du n° 2 au n°12
Rue d'**Houtringue** jusque rue Lamartine

Les **inscriptions** pour les **emplacements** seront prises en Mairie de 9 h à 12 h :

- les 26 et 27 août, pour les riverains,
- les 28 et 29 août pour les Aubersois,
- le 30 août, pour les extérieurs et retardataires.

TARIF : 2 € par emplacement de 2 mètres.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou mail, ou le jour de la braderie. Les exposants doivent présenter une pièce d'identité. **La circulation et le stationnement sont interdits dans le périmètre de la braderie de 6h à 14h.** Pour leur installation les exposants pourront accéder avec leur véhicule (uniquement par le rond-point du Moulin et la rue de Verdun) et devront ensuite le garer à l'extérieur.

Course Cycliste Lundi 2 septembre 18H30

Grand Prix de la Ducasse 2024 Avec le Cyclo Club d'Armentières !

Départ de la course rue de Verdun.
20 tours soit 82km de routes aubersois
Dossards à retirer chez notre ami Franck au café Ste Cécile à partir de 17h30 !



onl
Orchestre National de Lille
Région Hauts-de-France

SAISON **24**
25

Mardi 17 septembre - 20h
AUBERS Espace Culturel des Étangs

Les itinérances
Concerts en milieu rural

Pachelbel Canon
Mozart Sérénade n°13 « Une petite musique de nuit »
Lekeu Adagio pour quatuor d'orchestre
Mendelssohn Symphonie pour cordes n°7

Marc Hajjar Direction
Orchestre National de Lille

Tarifs : 15 € / gratuit pour les moins de 12 ans
Réservations en Mairie d'Aubers au 03 20 50 20 38 et sur www.HelloAsso.fr

AUBERS

Espace Culturel des étangs



Comité des Fêtes



TARIFS : 15 € / gratuit pour les moins de 12 ans

 INFORMATIONS ET RESERVATIONS : en mairie d'Aubers, au 03 20 50 20 38
 et sur www.HelloAsso.fr
MARDI
17
SEPTEMBRE
2024
20h
<https://www.helloasso.com/associations/comite-les-amis-d-aubers/evenements/les-itinerances-l-onl-dans-les-villages-de-la-region>



Les Restos du Cœur à Aubers



Chaque jeudi de 10h à 11h30, les Restos du Cœur sont présents à Aubers.

Vous pouvez aller à la rencontre des bénévoles, en toute discrétion, parking Stade Municipal, 15 rue de l'Eurie.

Munissez-vous de vos justificatifs de ressources et de dépenses.

Lieux de passage du centre itinérant

EMMERIN	Lundi de 10h à 11h30	Parking Espace Etoile – Rue Auguste Potié
RADINGHEM	Lundi de 14h à 15h30	Parking de la Mairie
HANTAY	Mardi de 10h à 11h30	Parking de l'Eglise
ILLIES	Mardi de 14h à 15h30	Parking Espace Beltram – Rue Marcel Malbranque
FOURNES-EN- WEPPE	Mercredi de 10h à 11h30	Parking salle Octave Hespel
BEUCAMPS-LIGNY	Mercredi de 14h à 15h30	Parking Henri Boidin – Rue de Fournes
AUBERS	Jeudi de 10h à 11h30	Parking Stade Municipal – 15 rue de l'Eurie
FROMELLES	Jeudi de 14h à 15h30	Parking salle du temps libre – Rue de l'Eglise
HERLIES	Vendredi de 10h à 11h30	Parking de la Mairie
MARQUILLIES	Vendredi 14h à 15h30	Parking de la Mairie

Fermeture estivale du 1^{er} août au 1^{er} septembre inclus

Le Bus Bleu du Département s'installe à Aubers.... Parking Espace Michon



Le Bus bleu vient à la rencontre des habitants des Weppes, pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien.

Les services publics disponibles sont les suivants :

- Pôle Emploi – CAF – CPAM - Carsat (je prépare ma retraite...) - Mutualité sociale agricole - Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières...) - Etat (carte grise, papiers d'identité,...) - Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...) - Relais autonomie - La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis...).
- Pour plus d'informations vous pouvez joindre le Camion bleu par téléphone au **03 59 73 69 30**, ou par courriel à paysillois.franceservices@lenord.fr

Calendrier des permanences :

- 27 septembre – 9h/13h
- 22 novembre -9h/13h

Accompagnement numérique :

Munissez-vous de vos identifiants France Connect

AUBERS INFOS AOÛT 2024

Directeur de la Publication : Alain LECLERCQ

Comité de rédaction : Jean-Paul HAULTCOEUR, Danielle DE VRIEZE, Isabelle DISSAUX, Anita WARHEM, Stéphanie VISTE et les membres de la Commission Information.

La MAIRIE

Téléphone 03 20 50 20 38

Messagerie aubers-accueil@wanadoo.fr

Site internet www.aubers.fr

www.facebook.com/aubersofficiel

NOS JOIES, NOS PEINES**Mariages**

Alexandra SANTIAGO
et Mathys BRAND, le 21 juin



Mélanie DUPRÉ
et Arnaud JEU, le 22 juin



Magalie COURMONTAGNE
et Stéphane MEPLAUX,
le 6 juillet



Christel MULLER
et Anthony DEVROUX,
le 27 juillet

Naissances

Livia CAMBIER, née le 14 mai

Ambre GRIMAULT, née le 22 mai

Victor DEGRANDSART, né le 25 mai

Victor WAROT, né le 8 juin

Louis WAYMEL, né le 19 juillet

Lucas WAYMEL, né le 19 juillet

Décès

Alphonsine WATTEAU née DENBANCK, le 24 mai

Emile TONNEAU, le 16 juin

Serge VANHOUTE, le 19 juin

Pierre BOUTTEMY, le 26 juin

Jean-Charles RANUCCI, le 3 juillet

Léone MAILLE née LETOCART, le 12 juillet

AGENDA**AOÛT**

Sam 17 : Après-midi récréatif de 14h à 18h - Stade Jules Dedours et Salle Michon

Dim 18 : Porte ouverte du Club des Aînés de 12h à 19h
Espace Culturel des Etangs

Sam 31 : Remise des prix Concours des Maisons Fleuries à 11h
Espace Culturel des Etangs

Sam 31 : Ducasse

SEPTEMBRE

Du 31 août au 3 septembre : Aubers en fête
(voir programme page 9)

Sam 7 : Forum des Associations de 14h à 18h – Salle Michon

Mar 17 : Concert de l'Orchestre National de Lille à 20h -
Espace Culturel des Etangs.

OCTOBRE

Sam 12 : Nuit des bibliothèques de 14h30 à 17h -
Médiathèque d'Aubers

NOVEMBRE

Mar 12 : Les Belles Sorties « Ça déménage » à 19h30 –
Salle Michon

Les conditions de réservation seront précisées ultérieurement

BALAYAGE DES FILS D'EAU

La prochaine opération de balayage des fils d'eau aura lieu les 19 et 20 août. Pour faciliter le passage de la balayeuse, nous vous invitons, dans la mesure du possible à ne pas stationner vos véhicules face aux habitations.

**Campagne de faucardement hivernal**

Nous vous informons que le faucardement hivernal va débuter sur les communes de l'UTML (Unités Territoriales de la Métropole Lilloise) à partir du 2 septembre.

L'entreprise se rendra bientôt sur Aubers pour faucarder les cours d'eau suivants :

Courant des Bois, Courant Descamps, Courant du Petit Leval, Courant de la rue Basse (camping), Courant de la rue Neuve, Courant des Becques, Courant du Moulin de Piètre, La Rivière des Layes.

Aussi, pour que l'opération se déroule correctement, il est important que les propriétaires riverains concernés (agriculteurs, particuliers ...) signalent et matérialisent de manière visible tous les éléments nécessaires au bon déroulement de l'opération (drains, jeunes plantations, ouvrages, ...).